



LA POLICE MÉTROPOLITAINE DE LONDRES : CRÉATION D'UN SYSTÈME DE PREUVES NUMÉRIQUES POUR L'AVENIR

Le service de police métropolitaine de Londres figure au nombre des principales forces de police au monde. Il compte près de 31 000 agents, 1 400 policiers municipaux et 2 600 agents volontaires dans son effectif de police à temps partiel, travaillant dans une zone de 1 600 kilomètres carrés et protégeant 7,2 millions de personnes.

Dans un contexte où les caméras-piétons sont amenées à jouer un rôle majeur dans l'application de la loi, les forces de l'ordre ont été des précurseurs dans l'étude des technologies avec le plus important projet pilote d'utilisation de caméras pilotes jamais mis en place. L'initiative, gérée avec une rigueur académique et impliquant une évaluation par les pairs, a été menée par le Mayor's Office for Policing and Crime (organisme responsable de la direction stratégique et de l'allocation des ressources de la police) et le College of Policing (organisme en charge de la formation des policiers anglais et gallois). Elle a impliqué 1 000 agents sur 10 arrondissements différents, la réussite de l'essai ayant conduit à la décision de déployer des caméras-piétons chez l'ensemble des forces de l'ordre.

LA POLICE MÉTROPOLITAINE DE LONDRES : CRÉATION D'UN SYSTÈME DE PREUVES NUMÉRIQUES POUR L'AVENIR

« Grâce à Evidence.com, nous disposons d'un système éprouvé spécifiquement conçu pour gérer les fichiers vidéo et audio recueillis par les agents. Ce système basé sur le cloud nous permet de doter rapidement, sans difficulté et à moindre coût, nos agents de caméras-piétons, leur donnant ainsi un moyen nouveau et efficace de démontrer leur professionnalisme, de gagner la confiance des citoyens et d'accélérer les poursuites. »

Officier Adrian Hutchinson, technologie mobile, police métropolitaine

L'OBJECTIF : AMÉLIORATION DE LA TRANSPARENCE ET DES TAUX DE CONDAMNATION

Les caméras-piétons visent à augmenter les taux de condamnation et à faire en sorte que justice soit rendue plus rapidement pour les victimes, à aider davantage les agents à gérer les incidents et à améliorer la confiance des citoyens en la police. Et, conscient d'utiliser l'argent des contribuables, le service de la police métropolitaine s'est employé non seulement à rechercher des caméras offrant un bon rapport qualité-prix, mais également à créer une solution à long terme flexible et adaptable pour le stockage, la gestion, la récupération et le partage de preuves numériques.

LA SOLUTION : CAMÉRAS-PIÉTONS ET EVIDENCE.COM

Le plus important déploiement au monde de caméras-piétons est en cours dans les 32 arrondissements du service de police métropolitaine, avec un maximum de 22 000 caméras Axon Body 2 et Flex 2 fournies aux agents. « Le choix d'Axon s'est fait sur deux éléments », déclare l'officier Adrian Hutchinson, technologie mobile, police métropolitaine. « Le premier est qu'Axon s'est avéré offrir le meilleur rapport qualité-prix avec une caméra robuste qui fonctionne dès la première fois, chaque fois, et qui tient pendant toute la durée du service. Mais le plus important est que nous acquérons un système de gestion des preuves complet dans Evidence.com. »

Evidence.com est le système de gestion des preuves numériques dédié d'Axon. Il permet de gérer les preuves numériques facilement et de manière sécurisée, des vidéos aux images en passant par les fichiers audio, ainsi que tout type de documents comme des PDF et des fichiers Word. Il est accessible depuis un cloud situé au Royaume-Uni. Il est donc prêt à l'emploi et peut être activé lorsque les forces de l'ordre utilisent leurs caméras. Chaque caméra portée par un agent possède un identifiant unique qui lui est associé. Lorsque les agents connectent leur caméra à la station d'accueil, les séquences sont automatiquement téléchargées sur leur compte Evidence.com où ils peuvent joindre des notes et des fichiers liés aux affaires. À l'avenir, Evidence.com sera également utilisé par le Crown Prosecution Service (CPS), la cour statuant sur les affaires pénales en Angleterre et au Pays-de-Galles, de façon à ce que les séquences enregistrées par les caméras-piétons soient partagées de manière sécurisée entre la police métropolitaine et le CPS.

RÉSULTATS : UNE PLATE-FORME DE PREUVES NUMÉRIQUES POUR L'AVENIR

L'essai a mis en évidence un fait remarquable que le déploiement à grande échelle a confirmé : une réduction des plaintes de 33 %. Cela montre que les caméras modifient la psychologie de la confrontation : elles sont extrêmement visibles et procurent des preuves irréfutables : il n'est donc plus question d'opposer la parole de l'agent à celle du suspect. Le service de police observe actuellement une augmentation du nombre de personnes plaçant coupables, qui se traduit par une réduction sensible des formalités administratives et des coûts. Les poursuites pour violences conjugales sont par ailleurs en hausse puisque les séquences audio et vidéo obtenues sur les lieux de l'incident pallient la réticence de certaines victimes à porter plainte.

De plus, les caméras-piétons sont actuellement utilisées dans le cadre de formations et permettent à des officiers de valider, auprès d'agents confirmés capables d'utiliser les séquences vidéo, l'acquisition de compétences cibles (sans qu'ils aient besoin d'être accompagnés physiquement dans la rue).

Evidence.com présente également d'autres avantages. Comme il est basé sur le cloud, le service de police métropolitaine n'a pas eu à investir dans la construction d'un entrepôt sécurisé de données, ce qui a engendré d'énormes économies. L'officier Adrian Hutchinson déclare :

« Evidence.com est un moyen alternatif, prêt à l'emploi et plus économique d'enregistrer, de stocker, gérer, récupérer et partager des preuves numériques. Il est également évolutif et doté d'un stockage illimité. À l'avenir, nous améliorerons probablement le système pour stocker des images et des séquences fournies par les citoyens, comme les enregistrements des caméras de surveillance, alors même que la capacité de partage de fichiers numériques avec le CPS compte vraiment pour nous. Ce système promet d'importants gains de temps et d'argent, car nous n'aurons plus à graver les fichiers sur des DVD ou à les livrer en main propre ou par courrier au CPS. »

De plus, le service de police métropolitaine tirera probablement profit de nouvelles applications conçues par Axon. Comme ces nouvelles applications sont proposées « sous forme de service » par le biais du cloud, elles pourront être facilement utilisées par les officiers dès qu'elles seront disponibles. Elles offrent, notamment, des moyens plus intuitifs de rechercher des séquences vidéo et permettent des diffusions vidéo en streaming et en direct depuis les caméras-piétons.

En guise de conclusion à propos de la solution de caméra-piéton, l'officier Adrian Hutchinson déclare : « Les Londoniens se sentent rassurés pendant leurs échanges avec nous et nous sommes, pour notre part, mieux à même de témoigner du professionnalisme dont font preuve nos agents lorsqu'ils sont confrontés à certaines des situations extrêmement exigeantes qui constituent leur quotidien. Avec une baisse des plaintes et une augmentation du nombre de personnes plaçant coupables, la vidéo tient sa promesse en devenant l'un des plus importants progrès enregistrés depuis des années dans le domaine du maintien de l'ordre. »

